

DATES IMPERATIVES 2017

Paiements directs : Recensement

Ouverture du site Acorda, accès par AGATE, du **16 janvier 2017 au 28 février 2017**

- Demande pour les paiements directs
- Annonce pour les structures, cultures et bétail
- Annonce des nouvelles parcelles pour la qualité II et les réseaux
- Annonce pour les contributions paysage (nouveaux exploitants, nouvelles mesures)

Réouverture du site Acorda

Accès par Agate du **14 avril 2017 au 30 avril 2017**

- Correction par rapport au recensement (effectifs, surfaces cultures, changement d'exploitant)

Annonce pour l'estivage

Ouverture du site Acorda du **08 juin 2017 au 31 juillet 2017**

- Contributions d'estivage
- Contributions à la qualité du paysage en zone d'estivage

Paiements directs : Annonces pour 2018

Ouverture du site Acorda, du 2 août au 31 août 2017, accès par AGATE

Annonces-inscriptions pour 2018

- a. PER;
- b. Contribution à la biodiversité;
- c. Contribution aux systèmes de production; (BIO, SST, SRPA)
- d. Contribution à l'utilisation efficiente des ressources.

Lors d'annonces après les délais, des réductions seront effectués selon les l'annexe 8 de l'Ordonnance sur les paiements directs et des émoluments supplémentaires seront perçus.